

Sur les constructions de la forme "SN se faire ADV"

Takuya Nakamura

▶ To cite this version:

Takuya Nakamura. Sur les constructions de la forme "SN se faire ADV". Langages, 2014, 194, pp.95-106. hal-01062707

HAL Id: hal-01062707 https://hal.science/hal-01062707v1

Submitted on 10 Sep 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur les constructions de la forme SN se faire ADV*

Takuya Nakamura Université Paris-Est, LIGM (UMR 8049 CNRS)

> À Masaatsu Ono, qui m'initia à la syntaxe du français

1. Introduction

Dans cette étude, nous présentons des observations descriptives sur un ensemble de phrases construites sur les formes pronominales du verbe *faire*. Elles apparaissent à première vue comme des variantes diathétiques d'une construction à verbe support *faire*, suivant en cela le schéma d'oppositions diathétiques typiques aux verbes transitifs français, qui sera présenté dans la section 2.

On observera, toutefois, en 3.2, que contrairement à un verbe transitif ordinaire, le verbe *faire* présente un emploi particulier de la construction *se*-moyen appelé « *se*-moyen descriptif » (cf. Zribi-Hertz 1982, Mélis 1990), qui ressemble à l'emploi « *se*-neutre ».

Nous rééxaminerons ces constructions pronominales avec l'hypothèse distributionnelle de l'introduction du sujet d'un nom prédicatif au sein d'un syntagme nominal (cf. Gross 1981).

2. Changements de diathèse en français

En français, quand l'objet direct d'un verbe transitif apparaît comme son sujet grammatical, on peut observer des oppositions de diathèse à trois ou quatre termes, selon le sens lexical du verbe. Ainsi la phrase active transitive (1a):

(1) a. [Active] Le comité a choisi le directeur à l'unanimité

s'oppose à deux types de variantes diathétiques, qui ont en commun d'avoir comme sujet grammatical l'objet direct de (1a) :

- (1) b. [Passive] Le directeur a été choisi à l'una nimité par le comité
 - c. [Se-moyen] Le directeur se choisit à l'unanimité

À côté de la variante passive (1b), la phrase (1c) construite sur une forme dite pronominale du verbe est une variante diathétique appelée « se-moyen » 1 . (1c) se différencie de (1b) par l'impossibilité de se construire avec un complément d'agent explicite. Par ailleurs, la construction se-moyen se caractérise par une interprétation « normative », associée à la paraphrase active (1d) avec le sujet on^2 et avec le verbe modal devoir:

(1) d. On doit choisir le directeur à l'unanimité

٠

^{*} Nous tenons à remercier C. Leclère, C. Camugli Gallardo et H. Yamada qui nous ont aidé dans la rédaction de cet article. Il va sans dire que l'auteur est le seul responsable de cette publication.

¹ Voir Ruwet (1972), Gross (1975). Selon ce dernier, le terme « moyen » vient de Z. Harris. Pour Mélis (1990), le « se-moyen » correspond aux « tours médio-passifs ».

² Voir Camugli Gallardo (dans ce volume) qui met en évidence un éventail de possibilités de paraphrase que présente une forme pronominale en italien.

Au-delà de ce triangle d'opposition Actif-Passif-Se-moyen, un verbe dont le sens lexical désigne un procès de changement d'état du référent de l'objet direct entre dans une construction pronominale appelée « se-neutre »³, présentant par là une opposition à quatre termes Actif-Passif-Se-moyen-Se-neutre :

(2)	a.	[Active]	Luc a cassé la branche
	b.	[Passive]	La branche a été cassée par Luc
	c.	[Se-moyen]	La branche se casse facilement
			(= On casse la branche facilement)
	d.	[Se-neutre]	La branche s'est cassée (d'elle-même, toute seule)
	e.		La branche a cassé

Les oppositions (2a-b-c) sont strictement parallèles à celles de (1a-b-c). Un terme supplémentaire par rapport à ces dernières, la construction se-neutre de (2d), se différencie par plusieurs traits de la variante se-moyen avec laquelle elle partage la forme verbale pronominale : contrairement à celle-ci, le procès décrit n'implique pas l'existence d'un agent et il n'est pas générique, situé dans le temps et l'espace. Selon les verbes, la construction se-neutre peut avoir une variante dont la forme verbale n'est pas pronominale. C'est le cas du verbe casser, comme le montre l'exemple (2e).

Puisqu'une construction *se*-neutre ne présuppose aucune structure transitive, il ne s'agit pas exactement d'« opposition » à la construction transitive active : (2d) n'est pas en opposition à (2a), comme (2b) et (2c) le sont par rapport à la structure transitive active.

3. Changements de diathèses du verbe support faire

La question de changements de diathèse d'une construction à verbe support (CVS) n'a pas, en général, été spécifiquement posée, ce qui se comprend, du fait qu'une CVS est souvent une construction active transitive ordinaire. Une CVS à verbe support (Vs) *faire* doit, a priori, manifester des oppositions selon le modèle d'autres verbes transitifs en français : elle doit présenter des oppositions à trois ou à quatre termes. Cette hypothèse s'avère pourtant fausse.

3.1. Oppositions à trois termes

Naturellement, il est possible de trouver, parallèlement à une CVS active (3a), des variantes passive (3b) et se-moyen (3c) :

- (3) a. Le comité a fait le choix du directeur à l'unanimité
 - b. Le choix du directeur a été fait à l'unanimité (par le comité)
 - c. Le choix du directeur se fait à l'unanimité
 - d. On (doit faire, fait) le choix du directeur à l'unanimité

Conformément aux contraintes générales imposées à la construction à *se*-moyen, la phrase (3c) présente l'interprétation atemporelle et générique, impliquant un sujet agentif implicite. Elle est paraphrasable par une phrase active dont le sujet est *on* en (3d).

3.2. Se-moyen descriptif et se-neutre

3.2.1. se-moyen descriptif

-

³ Voir Ruwet (1972), Boons et al. (1976).

Il existe, parallèlement à (3c), des phrases qui semblent formées sur un nom prédicatif (Np) actualisé par le Vs *faire* mais qui se différencient clairement des constructions canoniques de *se*-moyen:

(4) Le choix de M. Rochette s'est fait à l'unanimité. (ledevoir.com)⁴

La présence en (4) de l'adverbial à *l'unanimité* orienté vers l'agent implicite du procès de *choix* indique son existence au niveau interprétatif. Son expression syntaxique sous forme du complément d'agent en *par* est, cependant, exclue, ce qui rapproche les exemples (4) de (3c), l'exemple de *se*-moyen.

La phrase (4) est toutefois différente de (3c) sur plusieurs points : contrairement à cette dernière qui a une interprétation fortement modalisée, avec un agent implicite non spécifique, l'exemple (4) décrit un procès concret, situé dans le temps, avec un agent implicite spécifique. Mélis (1990), à la suite de Zribi-Hertz (1982)⁵, distingue deux types de *se*-moyen : *se*-moyen à la lecture normative (cf. 3c) et *se*-moyen à la lecture descriptive (cf. 4).

La forme pronominale de l'exemple (4) peut donc être analysée comme un emploi semoyen descriptif du Vs faire.

3.2.2. *Se*-neutre

Le paradigme de l'adverbial dans l'exemple (4), analysé comme instance de *se*-moyen descriptif, peut cependant être occupé par une autre série d'adverbiaux qui change totalement l'interprétation :

- (5) a. Le choix de Mont-Saint-Eloi s'est fait de lui-même (...). (lobservateurdelarrageois.fr)
 - b. Le choix du thème de l'exposition s'est fait tout seul. (sudouest. fr)

En effet, avec un contexte antérieur identique, les exemples (4) et (5) se différencient les uns des autres par deux séries d'adverbiaux post-verbaux qui caractérisent chacune un des deux emplois des tours objectifs : en (4), les adverbiaux orientés vers l'agent implicite indiquent qu'il s'agit d'un emploi de se-moyen; en (5), les adverbiaux (de lui-même, tout seul), portant obligatoirement sur le sujet de la phrase et indiquant un procès autonome sans intervention de facteur externe, sont ceux qui sont généralement en corrélation avec l'emploi se-neutre.

Les exemples (4) et (5) indiqueraient la neutralisation de la différence entre variantes *se*-moyen (descriptif) et *se*-neutre de la phrase à Vs *faire*. Il sera toutefois montré dans ce qui suit que la réalité est plus complexe qu'il ne paraît, parce que les exemples des types (4) et (5) ne s'avèrent pas être en opposition diathétique avec une CVS du type (3a) sur la base des particularités du « sujet » d'une CVS.

3.3. « Sujet » au sein du syntagme nominal sujet de se faire

Il est généralement considéré que l'articulation syntaxique du « sujet » d'un Np, que ce soit sous forme d'un complément de nom ou comme sujet syntaxique du Vs, est intimement liée à l'occurrence unique d'un Vs et que, par conséquent, dans une CVS, il n'est pas possible, en général, d'observer deux occurrences d'un terme interprétable comme sujet du Np. De ce

⁴ Nos exemples sont attestés ou fabriqués. Dans le premier cas, leur provenance est marquée entre parenthèses.

Parmi dix contre-exemples à la restriction aspectuelle de la construction se-moyen que donne Zribi-Hertz (1982 : 359, ex. 52a-j), la moitié est construite sur un Vs et un Np. Elle mentionne ces contre-exemples à la suite de la remarque de Boons et al. (1976), selon qui la restriction aspectuelle serait levée lorsque le verbe dénote un processus non-concret.

point de vue, les exemples suivants sont problématiques et remettent en question notre hypothèse sur les exemples des types (4) et (5) :

- (6) a. Trois projets retenus, sérieux, avec étude de marché, (...). Notre choix s'est fait à l'unanimité. (ouest-france.fr)
 - b. Ces questions, G. Forget se les est posées pendant plusieurs jours avant de trancher dans le vif. Et finalement, son choix s'est fait de lui-même, (...). (eurosport.fr)

Les exemples (6) sont à comparer aux exemples (4) et (5), instances respectivement de se-moyen descriptif et de se-neutre du verbe support faire, selon notre hypothèse. Par ailleurs, les exemples suivants sont similaires à ceux de (6) :

- (7) a. Le choix de l'E. *par la France* s'est fait sans étude comparative indépendante avec les autres réacteurs. (economie. le figaro. fr)
 - b. La présentation de la démonstration *par A. Wiles* s'est faite en deux temps (...). (fr.wikipedia.org)

Pourquoi les exemples (6) et (7) sont-ils problématiques ? Ils le sont dans la mesure où on accepte l'hypothèse distributionnelle de l'introduction du sujet du Np par la subordination relative du Vs et son effacement. Voici le schéma d'équivalence distributionnelle :

- (8) Dét Np de N_0 (Prép N_1) (= : le choix du comité (du directeur))
 - = Dét Np que Vs N_0 (de N_1) (= : le choix qu'(a fait, a été fait par) le comité (du directeur))
 - = $Poss_0 Np (de N_1) (= : son choix (du directeur))$

En effet, les indices du sujet du Np que comportent les SN sujets des exemples (6) et (7) (les déterminants possessifs et les compléments d'agent, respectivement) suggèrent, selon l'hypothèse distributionnelle (8), l'existence d'un Vs sous-jacent à chaque SN sujet.

Autrement dit, ces phrases ne sont pas des projections minimales de phrase simple sur un noyau prédicatif, en l'occurrence un Np, avec l'intervention du Vs *faire*. L'articulation syntaxique sur ce prédicat s'effectue, d'une certaine façon, avant la construction de la phrase principale, de sorte que le procès décrit par le Np se réalise sous la forme d'un SN complexe. Le SN décrivant le procès s'intègre dans la phrase principale comme un simple argument du verbe principal *faire*, qui se réalise sous la forme pronominale. Il faut donc distinguer d'un côté le Vs *faire* qui est sous-jacent au SN sujet, et de l'autre le verbe principal *faire*, dont la nature sera déterminée ci-dessous.

3.4. Hypothèse de deux *faire*

Quelques faits distributionnels confirment l'hypothèse de l'homonymie du verbe faire.

3.4.1. Cumul de deux *faire*

Pour étayer cette hypothèse, il suffit de citer un cas de « cumul » de deux *faire* dans une même phrase :

- (9) a. Le choix qu'ils ont finalement *fait*, celui d'accueillir cet enfant, *s'est* ainsi *fait* dans ce climat serein (...). (svss-uspda.ch)
 - b. Le test que j'ai fait s'est fait sans le thermostat. (forums.futura-sciences.com)

Le Vs sous-jacent au SN sujet peut être autre que faire :

- (10) a. Le long détour qu'elle *a effectué* pour nous parvenir paraît *s'être fait* hors du temps. (Le Monde 1994)
 - b. Le dernier vol qui a été *effectué s'est fait* de nuit à une altitude de 1000 m/sol. (icrc.org)
 - c. La décision *prise* à H. *s'est faite* sans concertation avec la population. (nordeclair.fr)

Dans les exemples (10), le verbe de la subordonnée relative ou le participe passé qui modifie le Np sont des Vs autres que *faire* et ils se différencient clairement du verbe principal *faire*.

3.4.2. SN se faire Prép SN mais *faire SN Prép SN

Le fait que dans les exemples (9) et (10), le verbe principal de la forme pronominale *se faire* n'est pas une variante diathétique du Vs *faire* se vérifie également par un autre fait distributionnel : tous les SN qui fonctionnent comme sujet de *se faire* ne sont pas actualisés (supportés) par le Vs *faire*. Voici quelques exemples :

- (11) a. ... *l'arrivée à Tolbiac d'un nouveau public* ne se fera ni aux dépens des places réservées aux chercheurs ni au préjudice des livres (...) (Le Monde 1994)
 - b. ?* Un nouveau public fait l'arrivée à Tolbiac
- (12) a. La croissance des effectifs s'est faite sans aucune dotation en locaux, personnels ni crédits. (Le Monde 1994)
 - b. ?* Les effectifs font la croissance
- (13) a. ... un éventuel départ des Britanniques « ne se ferait sans doute pas de manière unilatérale ». (Le Monde 1994)
 - b. ?* Les Britanniques font un éventuel départ
- (14) a. La naissance de Port-Marianne, qui doit se faire aux forceps dans le lit minuscule du Lez, (...). (Le Monde 1994)
 - b. ?* Port-Marianne fait la naissance

Dans les exemples (a) de (11)-(14), ce sont des Np qui ne se construisent pas normalement avec le Vs *faire* qui fonctionnent comme noyau du SN sujet de la forme *se faire*. L'incompatibilité de ces noms et du Vs *faire* est illustrée par les exemples (b) de la série (11)-(14).

3.4.3. Vinf W se faire Prép SN mais *faire Vinf W Prép SN

Il existe un autre fait distributionnel qui illustre que le sujet de la forme *se faire* n'est pas un objet direct normal du Vs *faire* : un syntagme infinitival peut fonctionner comme sujet de la forme pronominale :

- (15) a. Absorber en vingt ans un développement que la plupart des pays ont accompli en des dizaines d'années ne peut se faire sans à-coup, (...). (Le Monde)
 - b. Évidemment, *prévoir une croisière en Asie* ne se fait pas aussi facilement que de partir naviguer sur la Seine... (cityzeum.com)

Il est évident que dans les exemples (15), il ne s'agit pas de l'emploi causatif du verbe *faire* qui se construit avec l'infinitif, auquel cas, le syntagme infinitival ne serait sujet à aucune opération de déplacement syntagmatique. Mis à part l'emploi causatif, cependant,

aucun emploi de ce verbe n'accepte dans le paradigme de l'objet direct le syntagme infinitival, sauf dans une construction où il apparaît obligatoirement restreint par *ne* ... *que* comme en (16b) :

- (16) a. * On fait facilement prévoir une croisière en Asie
 - b. On ne fait que prévoir une croisière en Asie

Par ailleurs, si le syntagme infinitival est détaché ou se trouve dans le contexte antérieur, l'ensemble formé par le verbe *faire* et le pronom neutre *le* ou le pronom démonstratif *ça* peut s'y réfèrer. Dans ce cas-là, on dit souvent qu'il s'agit d'un « pro-verbe » *faire* :

- (17) a. On peut voyager en Segway? Oui, on l'a déjà fait. (e-voyageur.com)
 - b. En discuter, on (l'a déjà fait, a déjà fait ça) plusieurs fois.

L'exemple de la reprise par le démonstratif *cela/ça* s'observe surtout dans une construction pronominale :

- (18) a. Si l'on doit tendre la main à l'Est, poursuit-il, cela ne peut se faire dans la précipitation. (Le Monde 1994)
 - b. Personne n'oserait encore aller, comme cela se faisait parfois avant 1987, jusqu'à inviter un soldat à une fête de famille. (Le Monde 1994)

4. Valeurs de « se faire »

Les observations précédentes ont mis en évidence l'hypothèse que la forme pronominale *se faire* dans des exemples comme (4) et (5) n'est pas une variante du Vs *faire*. Les preuves présentées sont principalement distributionnelles et elles s'appuient sur le constat que dans les phrases étudiées ici, si on peut trouver un Vs, il se trouve sous-jacent au SN sujet. La présence latente d'un Vs au sein de ce dernier se justifie par une éventuelle présence sous forme d'un complément de nom ou d'un déterminant possessif du sujet du Np.

Quelle est alors la nature du verbe *faire* dans les constructions étudiées ? Dans cette section, nous allons examiner quelques caractéristiques de constructions de la forme pronominale pour en déterminer la nature.

4.1. Emploi se-neutre

Le premier contexte discriminant pour déterminer la nature de la forme pronominale *se faire* est celui d'un contexte purement intransitif, où l'adverbial qui suit le verbe caractérise le procès décrit par le Np et non un participant de celui-ci (cf. 5). C'est le cas d'adverbes comme *tout seul* ou *de lui-même*.

- (19) a. On a dans l'équipe P.-H. Mathieu qui est en pleine forme, donc la décision s'est faite toute seule. (fft. fr)
 - b. Nous pensons plutôt que la domestication s'est faite d'elle-même en s'étalant sur plusieurs milliers d'années. (collie-online.com)
 - c. Son choix d'études s'est fait tout seul. Sébastien était intéressé par la chimie et il voulait exercer un métier tourné vers l'environnement. (licpc.univ-pau.fr)

Pour les phrases ci-dessus, il n'est pas inconvenant de penser à une structure de base qui ressemble à la forme de surface. Le fait de l'accord du participe passé observable en (19a-b) indique, pourtant, que le *SN* sujet assume la fonction d'objet direct du verbe à un moment

donné. Nous adoptons d'emblée l'hypothèse inaccusative de Rosen (1988) selon laquelle certains verbes présentant une strate initiale inaccusative laissent une trace de l'avancement de l'unique argument, de l'objet direct au sujet final, qui est la marque réfléchie *se* (avancement inaccusatif retrohérent, type *s'évanouir*), contrairement aux verbes inaccusatifs ordinaires (avancement simple, type *partir*). On peut proposer une structure de base pour cet emploi-là où l'unique argument fonctionne à l'état initial comme objet direct (l'absence de l'argument sujet est signalée par Ø):

(20) Ø FAIRE [Dét Np que Vs N_0 Prép N_1] (Prép $N)_{ADV}$

Verbe inaccusatif ou non, le fait de saisir la forme *se faire* comme prédicat intransitif est un point de vue qui s'observe également chez Gross (1986) : il considère ce verbe comme un des Vs « d'occurrence » (d'un événement), prédiquant le *SN* sujet désignant un événement d'un adverbial. Syntaxiquement, cependant, un élément adverbial n'est en aucun cas obligatoire, d'où la difficulté de considérer la forme pronominale comme support de l'adverbial :

- (21) a. La décision (s'est faite, ne s'est pas faite)
 - b. La domestication (s'est faite, ne s'est pas faite)

De ce point de vue, la forme se faire est comparable à d'autres Vs d'occurrence ou verbes d'événement comme se dérouler, se passer, se produire, avoir lieu, etc. Effectivement, ces verbes sont souvent de forme pronominale dans l'acception en question, suggérant par là même qu'il s'agit de verbes inaccusatifs.

4.2. Emploi se-moyen

L'hypothèse inaccusative n'explique, toutefois, pas l'autre série d'exemples où les adverbiaux sont orientés vers l'agent (cf. 4). En effet, ces derniers impliquent l'existence d'un sujet agentif à un niveau de base d'analyse syntaxique, qu'il est possible d'imaginer transitive. La nécessité de supposer une telle structure apparaît clairement lorsque l'adverbial est un gérondif ou un syntagme prépositionnel introduisant l'infinitif:

- (22) a. Néanmoins, le choix de l'indicateur s'est fait *en tenant compte* de données (...). (agriculture.gouv.fr)
 - b. L'arrivée au point de départ se fait *en traversant* Lanildut, puis l'Aber-l'Ildut (...). (rando29. free. fr)
 - c. La prise dimanche du col de Javorak, au sud de Sarajevo, s'est faite pratiquement sans combattre. (Le Monde 1994)
 - d. La Jordanie avait demandé que les inspections se fassent à quai, à Akaba, *afin de faciliter* la navigation (...). (Le Monde 1994)

Les exemples (22a-b) comportent le gérondif et ceux (22c-d) l'infinitif introduit par une préposition. Dans les deux cas, l'interprétation de ces adverbiaux nécessite un sujet implicite et, syntaxiquement, on peut analyser ces phrases par l'effacement du sujet de la subordonnée, sur la base de la coréférence de celui-ci avec le sujet de la principale. Il est donc possible d'imaginer, pour les phrases du type (22), une structure de base transitive comme suit :

(23) N_0 FAIRE [Dét Np que Vs N_0 Prép N_1] (en V^0 -ant/Prép V^0 -inf)_{ADV}

En (23), le SN sujet des exemples de (22), qui est lui-même une forme réduite d'une CVS, apparaît comme l'objet direct du verbe *faire*, qui a un sujet coréférent à celui du Np, noyau du SN objet direct. La structure (23) est un produit logique de plusieurs observations indépendamment vérifiées, notamment la nature du SN objet en tant que réduction d'une phrase à Vs et la présence du sujet agentif induite par les adverbiaux.

Examinons les exemples suivants :

- (24) a. Notre choix de L. S. s'est fait en tenant compte à la fois de (...). (utt. fr)
 - b. Ma relance s'est faite en envoyant mon CV et lettre de motivation (...). (escem.fr)

Les phrases (24a-b) peuvent avoir les structures de base transitives (24c-d), respectivement :

- (24) c. Nous avons fait notre choix de L.S. en tenant compte à la fois de... (= Nous avons fait [le choix que nous avons fait de L.S.] en tenant compte...)
 - d. J'ai fait ma relance en envoyant mon CV et lettre de motivation... (= J'ai fait [la relance que j'ai faite] en envoyant mon CV...)

Il faut souligner qu'une structure du type (23), illustrée par les phrases (22), requiert la coréférence du sujet grammatical du verbe principal et le sujet du Np réalisé comme un des dépendants du SN objet direct. C'est une conséquence logique du contexte, dans lequel il se trouve un adverbial dont le sujet implicite nécessite aussi la coréférence avec le sujet de la phrase principale. Sans ces adverbiaux, cependant, les phrases semblent souvent acceptables (bien que redondantes), tant que les deux premiers sujets sont coréférents (cf. 25a-b). Autrement dit, dès que le sujet de la phrase n'est plus coréférent au sujet du SN objet, la phrase n'est plus acceptable (cf. 25c-d):

- (25) a. Nous avons fait notre choix de L.S.
 - b. J'ai fait ma relance
 - c. * Cela a fait notre choix de L.S.
 - d. * Cela a fait ma relance

L'inacceptabilité de (25c-d) montre que le verbe *faire* dans ces exemples n'est pas un verbe transitif causatif. La structure (26) est donc illicite :

(26) N_0 FAIRE [Dét Np Prép N_0 , Prép N_1] (où $N_0 \neq N_0$)

La construction nécessite une sorte de réflexivité entre le sujet grammatical et le sujet du Np.

4.3. Passif

Rien n'empêche qu'une structure de base transitive (23) ait une variante passive :

- (27) a. Par ailleurs, son choix de quitter l'entreprise n'a pas été fait dans le but d'échapper à ses responsabilités (...). (rbq.gouv.qc.ca)
 - b. Notre séjour en Inde a été fait en « individuel » en nous appuyant sur : Le Guide du Routard et son Forum, (...). (tripadvisor.fr)

Dans ces phrases, dont l'acceptabilité dépend des locuteurs, la morphologie passive est interchangeable avec la forme pronominale :

- (28) a. (...) son choix de quitter l'entreprise ne s'est pas fait dans le but de (...)
 - b. Notre séjour en Inde *s'est fait* en individuel en nous appuyant (...)

Il est impossible, cependant, d'adjoindre un complément d'agent aux phrases passives (27), sans parler de cette impossibilité pour les phrases (28), due à la forme pronominale. La différence entre le passif et l'emploi de la forme pronominale est neutralisée. Nous nous contentons ici de noter ces phénomènes.

4.4. Paradigme de *se faire*

Les comportements atypiques de la forme se faire relèvent-ils d'un idiotisme? Nous avons déjà mentionné une série de verbes pronominaux comme se dérouler, se produire, etc. qui alternent avec se faire au moins dans son emploi se-neutre. En général, cependant, ce sont des verbes qui n'acceptent pas d'entrer dans une construction transitive du type (23):

(29) * Nous avons (déroulé, produit, passé) notre choix de L.S. en tenant compte de...

Par ailleurs, certains verbes dits aspectuels, comme *commencer* ou *terminer*, semblent partager la structure (23) :

(30) (Luc, *cela) a (commencé, terminé) son combat en lançant une pierre (où *Luc* = son)

Une structure transitive du type (30) s'oppose à une structure intransitive pronominale ou non pronominale, selon les verbes. L'exemple (30) avec le verbe *commencer* a seulement une variante non pronominale (cf. 31a-b), tandis qu'avec le verbe *terminer*, c'est le contraire (cf. 31c-d):

- (31) a. * Son combat s'est commencé
 - b. Son combat a commencé
 - c. Son combat s'est terminé
 - d. * Son combat a terminé

Le verbe *faire* se comporte comme le verbe *terminer*.

4.5. Bilan

Les données examinés indiquent la chose suivante : dans les constructions à *se faire* étudiées, le procès dont il s'agit est exprimé sous la forme nominale (Np) et ses arguments, y compris l'Agent, sont exprimables, sinon exprimés, comme dépendants nominaux.

Or, les constructions à *se faire* sont telles que l'unique fonction grammaticale directe qu'est le sujet, est assumée par le procès même. Par ailleurs, il est un fait que la forme pronominale exclut toute expression syntaxique de l'Agent, tandis que la forme passive l'accepte. Dans les cas ici étudiés, étonnamment, la forme passive aussi rejette l'Agent.

Cette situation suggère que les oppositions diathétiques supposées entre la phrase active à Vs et ces deux types de constructions syntaxiques sont bien faibles, même si on peut imaginer un cas d'opposition dicté par la présence d'un adverbial orienté vers le sujet⁶. Il est plutôt

⁶ Même dans ce cas, la coréférence entre le sujet et le sujet du Np crée une configuration du réfléchi, une autre structure moyenne.

raisonnable de penser que les verbes ici étudiés ont un unique argument (SN complexe désignant un procès), qui ne contraste avec aucun autre argument par le fait même que les arguments du procès sont intégrés au sein du SN et n'ont pas accès à la structure syntaxique principale.

Du point de vue sémantique, une telle configuration ne permet pas de parler de rôles sémantiques dans des termes classiques comme Agent ou Patient : par rapport à *se faire* ou *être fait*, SN assume un rôle par défaut, innommable puisqu'il ne contraste avec aucun autre rôle. C'est un cas de configuration de nominalisation où un procès, qui pourrait être exprimé – si la morphologie dérivationnelle le permet – sous la forme verbale, se réalise sous la forme nominale, avec ses arguments comme dépendants nominaux. Pour interprétation des propositions, les rôles sémantiques sont certes présents en fonction du Np, mais ils ne sont jamais au premier plan associés aux fonctions grammaticales premières, c'est-à-dire du verbe principal : tout rôle autour du Np est égal à un autre en tant que dépendants nominaux. Si on peut parler d'occultation de l'Agent⁷ dans ces constructions, un des effets caractéristiques du moyen, ce n'est pas seulement dû à la forme pronominale, mais c'est aussi le résultat du compactage sous le SN du procès nominalisé.

5. Conclusions

En règle générale, si une construction avec le Vs *faire* subit le changement de diathèse qui met en jeu la promotion de l'objet direct, on obtiendra soit la variante passive soit la variante se-moyen normative : en cela, le Vs *faire* n'est pas différent d'autres verbes transitifs non translatifs, qui manifestent une opposition à trois termes.

Quelques types construits sur la forme pronominale *se faire* sont atypiques : à première vue, ils semblent être des variantes *se*-moyen du type dit descriptif, mais en même temps, ils peuvent être caractérisés comme *se*-neutre, avec des changements pertinents du contexte postverbal. Dans les deux cas, l'hypothèse distributionnelle de l'introduction du sujet d'un Np permet de mettre à l'évidence que le Vs *faire* est sous-jacent au SN sujet de *se faire* et de conclure, du même coup, que ce dernier est fonctionnellement différent d'un Vs normal.

Selon les contextes post-verbaux, deux types de structures de base sont envisagées pour ces deux différents emplois : celle qui suppose un sujet grammatical et celle qui laisse vide cette fonction. En cela, le verbe *faire* se comporte comme des verbes qui montrent l'opposition à quatre termes, comme *casser* et *briser*. Par ailleurs, les verbes dits aspectuels, par exemple *commencer* et *terminer*, se comportent comme *faire*. Le point commun à ces verbes est qu'ils prennent, à la base, un seul argument qui a syntaxiquement la propriété d'objet direct et qui est une forme réduite d'une phrase simple à Vs. Cet unique argument est une forme compactée sous un SN d'un procès, qui ne contraste avec aucun autre argument ou rôle sémantique. C'est par ce fait même que les propositions ici étudiées méritent d'être considérées comme moyennes.

Références bibliographiques

BOONS J.-P., GUILLET A. & LECLERE C. (1976), La structure des phrases simples en français 1 : constructions intransitives, Genève-Paris : Droz.

GIRY-SCHNEIDER J. (1978a), Les nominalisations en français : l'opérateur « faire » dans le lexique, Genève-Paris : Droz.

GIRY-SCHNEIDER J. (1978b), « Interprétation aspectuelle des constructions verbales à double analyse », *Lingvisticæ Investigationes* 2, 23-54.

.

⁷ Voir Camugli Gallardo (dans ce volume).

- GROSS M. (1975), Méthodes en syntaxe : régime des constructions complétives, Paris : Hermann.
- GROSS M. (1976), « Sur quelques groupes nominaux complexes », in J. C. Chevalier et M. Gross (éds), *Méthodes en grammaire française*, Paris : Klincksieck.
- GROSS M. (1981), « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* 63, 7-52.
- MELIS L. (1990), La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux en français moderne, Paris/Louvain-la-Neuve : DUCULOT.
- ROSEN C. (1988), *The Relational Structure of Reflexive Clauses: Evidence from Italian*, New York: Garland.
- RUWET N. (1972), Théorie syntaxique et syntaxe du français, Paris : Seuil.
- ZRIBI-HERTZ A. (1982), « La construction « se-moyen » du français et son statut dans le triangle : moyen-passif-réfléchi », Lingvisticæ Investigationes 6, 345-401.